

ATTESTATION

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances et de loisirs.

Je soussigné

Titulaire du BNSSA n°

BEESAN n°

MNS n°

BEES n° spécialité :

Certifie que :

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Centres de Vacances et de loisirs, tels qu'ils sont définis dans l'annexe 1 de l'arrêté du 20 juin 2003 :

- se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.
- Parcours réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1.80m.
- Départ effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau et en milieu naturel à partir d'un support flottant.
- Parcours effectué sans brassière de sécurité (obligatoire pour la descente en canyon).

Fait le à

Signature